

ASPTT Toulouse Natation

TOAC Natation

Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation

CHAMPIONNAT REGIONAL ETE



TOULOUSE 30 juin, 1 et 2

Léo Lagrange Juillet 2017



OPTIC DUROC





OPTIC DUROC



REMERCIEMENTS

Les organisateurs remercient les bénévoles et les membres du jury qui contribuent au bon déroulement de chaque réunion sportive, les partenaires institutionnels et économiques.

La Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, le Conseil Départemental de Haute-Garonne, la Mairie de Toulouse, la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, le Comité Régional Olympique et Sportif, la Fédération Française de Natation, Arena, la Banque Populaire Occitane, Flunch, les Autocars Jardel, Nataquashop, Optic Duroc, Picto Toulouse, PMR, le Restaurant Chez Jules, TOAC Omnisports, Welcomsport.

Les organisateurs souhaitent un excellent séjour sportif à Toulouse aux nageurs et à leurs entraîneurs.





OPTIC DUROC

PICTO
TOULOUSE



TOAC
OMNISPORTS

WELCOMSPORT
CONCERTEZ VOS PERFORMANCES,
NOUS NOUS OCCUPEMOS DU RESTE

ORGANISATION, REGLEMENT ET DEROULEMENT DE LA COMPETITION

L'ASPTT Toulouse Natation, le TOAC Natation et la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation organisent le Championnat Régional Eté au Complexe Léo Lagrange à Toulouse en date des 30 juin, 1 et 2 juillet 2017.

Piscine :

- Complexe Sportif Léo Lagrange – 54 Rue des Sept Troubadours – 31 000 Toulouse.

Type de bassin :

- 50 m, 8 couloirs, chronométrage électronique avec afficheur 8 couloirs (bassin homologué).

Contacts :

- Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation
Bâtiment B – BAL 37, 72 Rue Riquet
31 000 Toulouse
Tél : 05-61-62-61-92
Fax : 09-70-61-12-73
e-mail : engagements@mpffn.fr
Site web : midipyrenees.ffnatation.fr

Accès :

- Métro ligne A : Station Jean Jaurés, Station Matabiau SNCF ;
- Métro ligne B : Station Jean-Jaurés.
- Train : gare SNCF Toulouse Matabiau (à proximité de la piscine et de nombreux hotels)
- Route : rocade A 61, sortie 15, Toulouse-Centre, suivre direction Centre-ville, par la Route d'Agde et l'Avenue Léon Blum. Parcs de stationnement : Jean-Jaurés (Allées Jean Jaurés) et Saint-Aubin (Rue Riquet).
- Avion : aéroport international Toulouse-Blagnac (8 km), puis navettes jusqu'à la gare SNCF.

Revus dans leur finalité pour l'olympiade Tokyo (2017-2020), les championnats régionaux d'été deviennent à nouveau un événement majeur de la saison. C'est la dernière étape qualificative pour les événements nationaux de l'été.

Échéance majeure du programme régional, les championnats régionaux d'été doivent répondre au cahier des charges d'une compétition nationale en matière de logistique (chronométrage automatique pour toutes les épreuves, y compris les 50 m, jury conforme aux exigences d'une compétition qualificative).





OPTIC DUROC



CONTENU DU PROGRAMME

Épreuves individuelles

- 50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre.
- 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos.
- 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse.
- 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon.
- 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Séries et finales A et B toutes catégories pour les 50 m, 100 m et 200 m, quel que soit le nombre de nageurs ayant participé aux séries. La Ligue peut, si elle le souhaite, compléter le programme avec des finales C* réservées aux nageuses 15 ans et moins et aux nageurs 16 ans et moins non concernés par les finales A et B. Les organisateurs proposeront une finale C pour cette catégorie.

Le choix d'organiser en lieu et place des finales par catégories d'âge est laissé à la discrétion de chaque organisateur. Pour les 400 m, 800 m et 1500 m nage libre : classement au temps.

JURY

L'organisation du jury est du ressort de la ligue selon les règles FFN. Le juge-arbitre désigné par la ligue doit être inscrit sur les listes des officiels pour la saison en cours. S'agissant d'une compétition de référence nationale organisée à l'échelon régional, le suivi technique est assuré par le conseiller technique délégué qui, durant toutes les réunions, représente la direction technique nationale auprès de l'organisateur.

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN (35 officiels pour les séries, 29 officiels pour les finales). Chaque club doit fournir :

- de 1 à 4 nageurs : pas d'officiel.
- de 5 à 10 nageurs : 1 officiel minimum.
- de 11 à 25 nageurs : 2 officiels minimum.
- plus de 25 nageurs : 3 officiels minimum.

MODE DE PARTICIPATION

Sont autorisés à participer :

- Les nageurs du collectif excellence identifiés à l'issue de la saison 2015-2016.
- Les nageurs ayant réalisé les critères de qualification aux championnats interrégionaux N2.





OPTIC DUROC



- Les nageurs et nageuses répondant aux conditions de qualification détaillé ci-après (chapitre "mode de qualification").

Ils peuvent s'engager dans les épreuves de leur choix dans la limite de 5 engagements maximum.

DISPOSITION PARTICULIERE

Les nageurs nagent dans leur région de licence sauf accord entre ligues ou lorsque la demande émane d'un athlète évoluant dans une structure du parcours d'excellence sportive. Les ligues définissent leurs propres règles d'accès à cette compétition. Cependant, les ligues sont invitées à offrir la possibilité de se qualifier à travers un parcours de compétition cohérent avec des périodes de travail indispensables pour ce niveau d'expertise. Les ligues ont la possibilité d'ouvrir leur championnat à des sélections étrangères. Toutefois, il semble important de rappeler que cette compétition est qualificative aux événements nationaux de l'été. À ce titre, l'accès aux finales doit être régulé afin de permettre aux nageurs licenciés FFN de se qualifier. L'accès aux finales pour les nageurs des sélections étrangères sera limité à une personne par finale.

PROCEDURE D'ENGAGEMENTS

Tarifs : les droits d'engagements s'élèvent à 6 € par épreuve individuelle (chèque libellé à l'ordre de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation).

Date limite et modalité d'engagements : les commandes d'engagements doivent être validées sur le logiciel fédéral Extranat (Extranat.fr) à partir de J-12 du premier jour de la compétition soit le 18 juin 2017 et jusqu'à J-4 du premier jour de la compétition soit le 26 juin 2017. Le bon de commande, accompagné du chèque correspondant, doit ensuite être envoyé à la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation dans un délai de 3 jours.

Attention : en cas d'engagements trop nombreux, la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation pourra refuser des engagements.

MISE A DISPOSITION DU BASSIN

Le bassin sera à mis disposition des compétiteurs pour l'échauffement pour une durée de 1h30 avant le début des épreuves de chaque réunion. L'organisateur se réserve le droit d'aménager les horaires de l'ouverture des portes et de début d'échauffement en fonction de l'affluence. Tous les clubs seront informés de ces éventuelles modifications à minima la veille de la compétition.





OPTIC DUROC



RECOMPENSES

Seront récompensés :

- Les trois premiers de chaque catégorie d'âges du classement au temps des épreuves de 400 m, 800 m et 1500 m nage libre.
- Les trois premiers de chaque catégorie à l'issue des finales.

Catégories d'âges :

- Juniors 1^{ère} et 2^{ème} année : Filles 14 et 15 ans, Garçons 15 et 16 ans.
- Juniors 3^{ème} et 4^{ème} année : Filles 16 et 17 ans, Garçons 17 et 18 ans.
- Seniors : Filles 18 ans et plus, Garçons 19 ans et plus.





OPTIC DUROC

PICTO
TOULOUSE



TOAC
OMNISPORTS

WELCOMSPORT
CONCERNANT SEULEMENT LES MEILLEURES PERFORMANCES, NOUS NOUS OCCUPOUS DU RESTE

MODE DE QUALIFICATION

Les règles de qualification suivent les préconisations de la FFN et sont dans l'esprit des accès aux différents événements nationaux.

1. En début de saison, un premier classement régional sera établi à partir des performances réalisées lors de la saison 2015/2016.
2. La qualification est soumise à la réalisation de deux critères par épreuve :
 - Un temps limite.
 - Un classement.
3. A l'issue des différents championnats départementaux, régionaux, interrégionaux et nationaux qui ont eu lieu avant le 19 juin 2017, le classement sera actualisé afin de déterminer les nageurs qualifiés dans chaque épreuve (Attention, les performances réalisées en bassin de 25 m seront transposées en bassin de 50 m à l'aide de la table de transposition fédérale). Les nageurs qualifiés ne peuvent participer qu'aux seules épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve proposée sur l'espace extraNat.

Détail des critères de qualification :

DAMES				Epreuves	MESSIEURS			
Classements			Tps limites		Tps limites	Classements		
14-15 ans	16-17 ans	18 ans et plus	toutes catégories		toutes catégories	19 ans et plus	17-18 ans	15-16 ans
40	40	30	00:33,04	50 NI	00:29,77	30	40	40
40	40	30	01:11,65	100 NI	01:05,79	30	40	40
40	40	30	02:37,49	200 NI	02:25,09	30	40	40
40	40	30	05:29,92	400 NI	05:08,81	30	40	40
30	30	20	11:18,76	800 NI	10:39,93	20	30	30
30	30	20	21:48,51	1500 NI	20:18,45	20	30	30
40	40	30	00:38,78	50 Dos	00:35,47	30	40	40
40	40	30	01:22,44	100 Dos	01:15,86	30	40	40
40	40	30	02:57,74	200 Dos	02:44,43	30	40	40
40	40	30	00:41,81	50 Bra	00:38,15	30	40	40
40	40	30	01:31,65	100 Bra	01:22,99	30	40	40
40	40	30	03:15,88	200 Bra	02:59,76	30	40	40
40	40	30	00:35,10	50 Pap	00:32,35	30	40	40
40	40	30	01:18,84	100 Pap	01:11,93	30	40	40
40	40	30	02:54,49	200 Pap	02:39,98	30	40	40
40	40	30	03:00,13	200 4N	02:44,45	30	40	40
30	30	20	06:17,84	400 4N	05:51,47	20	30	30





OPTIC DUROC



PROGRAMMES ET HORAIRES

La réunion technique aura lieu le vendredi 30 juin 2017 à 7h45 au salon VIP du Complexe Sportif Léo Lagrange.

1^{ère} réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- 1 100 m papillon dames (séries)
- 2 200 m papillon messieurs (séries)
- 3 400 m nage libre dames (séries)
- 4 200 m 4 nages messieurs (séries)
- 5 50 m dos dames (séries)
- 6 100 m dos messieurs (séries)
- 7 200 m brasse dames (séries)
- 8 100 m brasse messieurs (séries)
- 9 50 m nage libre dames (séries)
- 10 100 m nage libre messieurs (séries)
- 11 800 m nage libre dames
- 12 1500 m nage libre messieurs (séries lentes)

2^{ème} réunion

Ouverture des portes : 14h30

Début des épreuves : 16h00

- 13 800 m nage libre dames (série rapide)
- 14 1500 m nage libre messieurs (série rapide)
- 15 100 m papillon dames (finales C, B, A)
- 16 200 m papillon messieurs (finales C, B, A)
- 17 400 m nage libre dames (finales C, B, A)
- 18 200 m 4 nages messieurs (finales C, B, A)
- 19 50 m dos dames (finales C, B, A)
- 20 100 m dos messieurs (finales C, B, A)
- 21 200 m brasse dames (finales C, B, A)
- 22 100 m brasse messieurs (finales C, B, A)
- 23 50 m nage libre dames (finales C, B, A)
- 24 100 m nage libre messieurs (finales C, B, A)

3^{ème} réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- 25 200 m dos dames (séries)
- 26 200 m dos messieurs (séries)
- 27 50 m papillon dames (séries)
- 28 50 m papillon messieurs (séries)
- 29 400 m 4 nages dames (séries)
- 30 400 m 4 nages messieurs (séries)
- 31 200 m nage libre dames (séries)
- 32 200 m nage libre messieurs (séries)
- 33 50 m brasse dames (séries)
- 34 50 m brasse messieurs (séries)
- 35 1500 m nage libre dames (séries lentes)
- 36 800 m nage libre messieurs (séries lentes)

4^{ème} réunion

Ouverture des portes : 14h30

Début des épreuves : 16h00

- 37 1500 m nage libre dames (série rapide)
- 38 800 m nage libre messieurs (série rapide)
- 39 200 m dos dames (finales C, B, A)
- 40 200 m dos messieurs (finales C, B, A)
- 41 50 m papillon dames (finales C, B, A)
- 42 50 m papillon messieurs (finales C, B, A)
- 43 400 m 4 nages dames (finales C, B, A)
- 44 400 m 4 nages messieurs (finales C, B, A)
- 45 200 m nage libre dames (finales C, B, A)
- 46 200 m nage libre messieurs (finales C, B, A)
- 47 50 m brasse dames (finales C, B, A)
- 48 50 m brasse messieurs (finales C, B, A)

5^{ème} réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- 1 100 m papillon messieurs (séries)
- 2 200 m papillon dames (séries)
- 3 400 m nage libre messieurs (séries)
- 4 200 m 4 nages dames (séries)
- 5 50 m dos messieurs (séries)
- 6 100 m dos dames (séries)
- 7 200 m brasse messieurs (séries)
- 8 100 m brasse dames (séries)
- 9 50 m nage libre messieurs (séries)
- 10 100 m nage libre dames (séries)
- 11 800 m nage libre dames (séries lentes)

6^{ème} réunion

Ouverture des portes : 14h00

Début des épreuves : 15h30

- 12 800 m nage libre dames (série rapide)
- 13 100 m papillon messieurs (finales C, B, A)
- 14 200 m papillon dames (finales C, B, A)
- 15 400 m nage libre messieurs (finales C, B, A)
- 16 200 m 4 nages dames (finales C, B, A)
- 17 50 m dos messieurs (finales C, B, A)
- 18 100 m dos dames (finales C, B, A)
- 19 200 m brasse messieurs (finales C, B, A)
- 20 100 m brasse dames (finales C, B, A)
- 21 50 m nage libre messieurs (finales C, B, A)
- 22 100 m nage libre dames (finales C, B, A)





OPTIC DUROC



PUBLICATION DES RESULTATS

DEVELOPPEMENT DURABLE

Soucieux de s'inscrire dans le cadre du développement durable, les organisateurs souhaitent s'engager dans la maîtrise de la consommation du papier, par une réduction significative du tirage des résultats. Aussi, il a donc été décidé de ne plus procéder au tirage papier des exemplaires à destination des clubs lors de ce Championnat Régional Été.

AFFICHAGE DES RESULTATS

Les résultats seront affichés au fur et mesure du déroulement de la compétition, dans le hall du Complexe Léo Lagrange (zone d'arrivée, sur la droite, à proximité des gradins).

DIFFUSION DES RESULTATS

Les résultats pourront être consultés et téléchargés à partir du site officiel de l'ex-Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation (midipyrenees.ffnatation.fr) au format PDF ou HTML.





OPTIC DUROC



INFORMATIONS DIVERSES

DELEGUE ET OFFICIELS REFERENTS

Le délégué fédéral est Henri BERGERET, Président du Comité Départemental du Gers de Natation. Les officiels référents sont Edouard FERNANDES et Joëlle LIEUX.

DROIT A L'IMAGE

L'organisateur a missionné un photographe pour réaliser des clichés lors du déroulement de ce Championnat Régional Eté ou lors des podiums. Les nageurs, de par leur inscription et le paiement de leurs engagements, autorisent la presse, le comité d'organisation à exploiter les données individuelles, les images et photos réalisées sur la course et pendant la proclamation des résultats.

Cette autorisation couvre les photographies et les films qui pourront être pris à la piscine Léo Lagrange durant les 30 juin, 1 et 2 juillet 2017 également à reproduire, diffuser et publier l'image, le nom, du nageur participant à cette réunion sur tous les supports et tous les formats actuels et à venir notamment, papier, supports audio et vidéo, analogique et numérique, services en ligne sur tous les réseaux, destinés à un public interne ou externe, faites à titre gratuit ou onéreux.

L'autorisation de reproduction, diffusion et publication de l'image du nageur est valable pour une durée de trois années à compter du 30 juin 2017. L'autorisation de photographier, de filmer le nageur, de reproduction, diffusion et de publication de l'image est consentie à titre gratuit.

Dans le cas où le nageur ou son représentant légal s'opposerait à ce droit à l'image au profit des organisateurs, il devra en faire la demande écrite avant le début de la compétition, soit le 30 juin 2017 à 9h00.





OPTIC DUROC



LISTE DES HOTELS

KYRIAD

7 Boulevard de la Gare

31000 TOULOUSE

☎ : 05.61.34.11.71 Fax : 05.61.34.12.21

Hôtel Campanile

Avenue de Saint-Caprais – ZAC de Cantemerle

Route d'Albi

31240 L'Union

☎ : 05.62.89.24.30 Fax : 05.62.89.24.31

Hôtel Riquet

92 Rue Riquet

31000 TOULOUSE

☎ : 05.61.62.55.96 Fax : 05.61.62.45.29

Hôtel Terminus

13 Boulevard Bonrepos

31000 TOULOUSE

☎ : 05.61.62.44.78 Fax : 05.61.63.18.06

Hôtel IBIS Toulouse Gare Matabiau

14 Boulevard Bonrepos

☎ : 05.61.62.50.90 Fax : 05.61.99.21.02

ETAP Hôtel Toulouse Centre

23 Boulevard des Minimes

31000 TOULOUSE





OPTIC DUROC

PICTO
TOULOUSE



TOAC
OMNISPORTS

WELCOMSPORT
CONCIBIT RÉDAIGES SUR VOS PERFORMANCES,
NOUS NOUS OCCUPOUS DU RESTE

TOULOUSE

Toulouse est une grande ville du Sud Ouest de la France, capitale de la région Occitanie. L'agglomération compte actuellement 900 000 habitants. Elle est située sur les rives de la Garonne, à 100 kilomètres des Pyrénées et à mi-chemin entre Océan Atlantique et Méditerranée. Elle est connue par quelques monuments remarquables et des établissements ou produits de renommée mondiale : Concorde, Airbus, Spot, CNES, Aérospatiale ...



Toute de brique, de tuile et de lumière, Toulouse, la ville rose, est vouée au culte des arts, de la science et de la recherche. Patrie du Bel canto, Toulouse a conservé la passion de la musique et des spectacles : danse, théâtre, concerts de l'Orchestre du Capitole...



Le sport y est également à l'honneur, particulièrement le rugby, dont Toulouse est la capitale en France avec le Stade Toulousain.





OPTIC DUROC



Métropole économique et industrielle du Sud de l'Europe, vantée pour sa qualité de vie, son savoir faire technologique industriel et scientifique, Toulouse est ville de rencontres, de congrès, de foires et salons.

